



01288

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F

1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Agriculture
O.N.V.V.M. & P.P.I.

CNDA 01288

SWEDISH
FUNDS - IN - TRUST
AGON : TF - TUN/12 (SWE)

22 SEP 1977

RAPPORT N° AG/22
AGRONOMIE

SIDI BOUZID - TUNISIE
AVRIL 1977

VULGARISATION AGRICOLE DANS LES
PERIMETRES IRRIGUES DU GOUVERNORAT
DE SIDI BOUZID

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PERIMETRES IRRIGUES
DU GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID
- NORMES CULTURALES DES SPECULATIONS ARBORICOLES

P a r

PH. ROBERT
Expert Agronome

&

A. ABBES
Ingénieur Agricole

CLAUSES DE RESERVE

Le présent rapport est l'un des rapports techniques établis durant l'exécution du projet "FAO - SIDA / T F TUN/12 (SWE)".

Les conclusions et recommandations figurant dans ce rapport sont celles qui ont été jugées appropriées lors de sa rédaction - Elles seront éventuellement modifiées à la lumière des connaissances plus approfondies acquises au cours d'étapes ultérieures du Projet.

TABLE DES MATIERES

	page
- Introduction	1
- Recommendations	3
- Tableaux récapitulatif de la répartition des apports d'eau	7
- Spéculations fruitières principales	
1 <u>L'olivier</u>	
1.1. Calendrier cultural	8
1.2. Données culturales et observations	9
2 <u>Le grenadier</u>	
2.1. Calendrier cultural	10
2.2. Données culturales et observations	11
3 <u>L'abricotier</u>	
3.1. Calendrier cultural	12
3.2. Données culturales et observations	13
4 <u>Le pêcher</u>	
4.1. Calendrier cultural	14
4.2. Données culturales et observations	15
5 <u>L'amandier</u>	
5.1. Calendrier cultural	16
5.2. Données culturales et observations	17
6 <u>Le pistachier</u>	
6.1. Calendrier cultural	18
6.2. Données culturales et observations	19

I N T R O D U C T I O N

Le présent rapport traite de l'entretien des principales spéculations fruitières, cultivées en irrigué dans les différents périmètres du Gouvernorat de Sidi Bouzid.

Les spéculations fruitières couvraient en 1975 une superficie de 571 ha. dans les huit périmètres de la première tranche d'intervention du Projet. A la suite de distributions de plants fruitiers organisées et réalisées par le Projet au cours des hivers 75/76 et 76/77, cette superficie est passée respectivement à 873 ha en 1976 et à 914,50 ha. en 1977.

Si l'on additionne à ce dernier chiffre les superficies plantées en espèces fruitières du périmètre public de Zaafria et de la zone des puits de surface (Khorchef, Touila et Saddaguia) qui constituent les 2e et 3e tranches d'intervention du Projet, on obtient une superficie de 996 ha, soit près du quart de la superficie totale couverte par le Projet.

	1re tranche	2me tranche	3me tranche	Total
Superficie/ha	914,50	46,50	35,00	996,00

Sont traitées dans ce rapport les espèces fruitières suivantes, dont le nombre d'arbres par espèce a été le critère de classification =

- 1.- Olivier = 51 575 pieds
- 2.- Grenadier = 14 428 "
- 3.- Abricotier = 10 030 "
- 4.- Pêcher = 5.751 "
- 5.- Amandier = 5 002 "
- 6.- pistachier = 1 727 "

.../.

Ne sont pas prises ici en considération les espèces telles que pommier, poirier, figuier, vigne qui présentent un caractère très secondaire, que ce soit par le faible nombre de pieds existant dans les périmètres ou par leur plantation à l'état dispersé ou intercalaire d'autres arbres.

L'âge des arbres est variable d'un périmètre à l'autre il est fonction de la date de création du périmètre, à l'exception de M'liket où les plantations sont antérieures à l'installation de l'infrastructure hydraulique et de jeunes plantations réalisées au cours des hivers 75/76 et 76/77.

L'âge le plus fréquemment rencontré dans les périmètres pour les diverses espèces fruitières se situe aux environs de =

Olivier	=	14/17 ans
Grenadier	=	17 ans
Abricotier	=	16/17 ans
Pêcher	=	8 ans (Hadjeb 7)
Amandier	=	3 à 7 ans et 16 ans
Pistachier	=	14/16 ans

Les densités de plantation sont approximativement les mêmes dans tous les périmètres :

Oliviers	=	70 à 100 arbres/ha.
Grenadiers	=	400 arbres / ha.
Abricotiers	=	150 arbres / ha.
Pêchers	=	200 à 275 arbres/ha.
Amandiers	=	70 à 120 arbres / ha.
Pistachiers	=	100 arbres / ha.

Sur certains P.P.I. plusieurs espèces sont plantées en intercalaire = à Bir M'Zara, entre les oliviers plantés à 24 mètres, se trouvent des amandiers et des pistachiers; à Bir Badra également, sont plantés entre les oliviers, des abricotiers et des amandiers.

./...

RECOMMANDATIONS

Le calendrier culturel de toute spéculation, ne fait pas mention d'enlèvement du chiendent, mais seulement de l'enfouissement de la végétation spontanée.

Il va de soi, que le désenchiementement est une opération préliminaire à tout entretien rationnel d'un verger. La destruction chimique du chiendent étant encore au stade expérimental dans le nord de la Tunisie, seule la méthode par façons superficielles répétées, dite d'épuisement serait à envisager.

Le type de traction préconisé pour la réalisation des travaux du sol est la traction mécanique. Il n'est pas fait appel à la traction animale du fait que les superficies plantées rationnellement sont toujours supérieures à 0 ha 25, par exploitation. Cette option a été prise, comme dans le cas des spéculations maraîchères, fourragères et céréalières (Réf.: rapport AG/CP 10 - AG/12/13/14), dans le contexte d'une implantation d'associations de services, mettant à la disposition de l'agriculteur une traction mécanique, lui permettant de réaliser en temps opportun les diverses opérations d'entretien du sol.

Le mode d'irrigation conseillé est l'irrigation en cuvette, cela en raison d'un nivellement du terrain souvent sommaire, d'une main d'eau de 10 à 20 litres/seconde, et de la facilité de conduite de cette méthode. La réalisation des cuvettes est faite au moyen d'un adosseur porté : un travail mécanique rapide et relativement facile pour tout conducteur de tracteur tant soit peu expérimenté.

Les apports d'eau mensuels ne dépassent pas 600 m³/ha, chiffre retenu par la section irrigation dans les normes maximales pour la distribution de l'eau (Réf.: rapport IP 5/6/16/18 Août 1976).

./...

Les cultures intercalaires (cultures annuelles/pérennes) sont recommandées chaque fois que la densité de plantation des arbres, et les disponibilités en eau du périmètre le permettent.

Elles sont possibles à peu près pour toutes les espèces fruitières, à l'exception du grenadier (5x5 m d'écartement) et du pêcher (6x6 ou 7x7 m d'écartement).

La culture intercalaire peut occuper une bande de terrain dont la largeur maximum est équivalente à la moitié de l'écartement entre deux rangées d'arbres, et la longueur, égale à celle de la rangée. Ainsi par exemple, dans le cas d'une densité de 70 arbres/ha. (12x12 m) la culture intercalaire peut occuper dans le meilleur des cas 42% au maximum de la superficie plantée.

La présence de cultures intercalaires modifie certains travaux du sol propres à la spéculation fruitière; généralement loin de nuire, la culture intercalaire améliore la structure du sol par l'enfouissement de ses fèves, et s'il s'agit d'une culture sarclée, limite le développement des adventices. De plus, par les irrigations, elle profite à l'arbre.

Ce document fait suite au rapport intitulé "normes culturales des spéculations maraîchères, fourragères et céréalières - normes d'utilisation des machines agricoles (traction mécanique et animale)".

Il est donc appelé comme le rapport précédent à faciliter la tâche du vulgarisateur, tout en donnant à l'agriculteur l'essentiel des principales techniques d'entretien du verger.

./...

Le vulgarisateur doit être en mesure d'évaluer les besoins en intrants (engrais, traction, produits anti-parasitaires, eau ...) pour chaque espèce fruitière et de programmer dans le temps les principales opérations culturales.

Le calendrier cultural et les données techniques des six spéculations principales rencontrées dans les périmètres lui permettent de guider l'agriculteur, afin de l'amener progressivement à une gestion rationnelle de son verger et par voie de conséquence, de son exploitation.

L'ensemble des normes préconisées dans le présent document est volontairement réaliste, à la portée de tout agriculteur des périmètres du Gouvernorat de Sidi Bouzid.

Dans l'établissement de ces normes, il a été tenu compte des contraintes en eau des périmètres, des possibilités locales d'approvisionnement en intrants, des disponibilités en traction mécanique dans le contexte d'associations de service implantées dans différentes zones, d'un recours éventuel à la SONAPROV (Société Nationale de Protection des Végétaux) pour lutter contre un parasite généralisé.

De plus, les fumures proposées, le mode d'irrigation en cuvettes, les traitements anti-parasitaires mentionnés sont ceux adaptés au niveau technique de l'agriculteur de la Tunisie centrale.

Ce document a été élaboré par la section Agronomie du Projet TUN/12 sur la base des observations réalisées

./...

à partir des parcelles de démonstration et contrôlées arboricoles installées sur les différents périmètres.

Il pourra éventuellement être révisé en fonction de l'évolution du niveau technique de l'agriculteur.

TAB^{LEAU} RECAPITULATIF DE LA REPARTITION DES APPORTS D'EAU (m³/he.)

Espèce	Total	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Aout
Olivier	3.300	600	-	-	-	-	-	300	300	300	600	600	600
Grenadier	3.200	400	-	-	-	-	-	-	400	600	600	600	600
Abricotier	4.200	300	-	-	-	-	300	600	600	600	600	600	600
Pêcher	4.200	600	-	-	-	-	-	600	600	600	600	600	600
Amandier	2.400	-	-	-	-	300	300	600	600	600	-	-	-
Pistachier	3.000	-	-	-	-	-	-	300	300	600	600	600	600

1. - OLIVIER (en irrigue)

1.1. Calendrier cultural

Nature des travaux	Exécution	Délais				Observations
		du		au		
		Jour	Mois	Jour	Mois	
Epandage de la fumure minérale	M	15	Sept	30	Sept	1kg amm.33%/arb.
Labour superficiel avec retournement (scarifiage)	T	15	Sept	30	Sept	
Entretien du pied nivellement aire de récolte	M	20	Oct	20	Nov	
Récolte	M	15	Nov	15	Fév	40kg/50kg/arbre
Taille (enlèvement bois de taille)	M	15	Déc.	1er	Mars	
Labour léger	T	15	Fév	15	Mars	enfouissement végét. existante
Confection des cuvettes d'irrigat. (adosseur)	T	20	Fév.	10	Mars	Cuvettes de 6x6m
Epandage fumure azotée	M	20	Fév	10	Mars	1kg amm.33%/2arb
Irrigations	M	1er	Mars	30	Sep	voir tableau ci-dessous
Façon superficielle d'été	T	15	Juil.	15	Aout	
Réfection égout irrig. (adosseur)	T	20	Juil.	20	Aout	
Protection sanitaire	M	1er	Avril	30	Avril	Psylle : diméthoate 30gr/hl (matière active) Hylés ne : dieldrin 500cc/hl

Abréviation : T Traction mécanique
M Exécution manuelle

REPARTITION DES IRRIGATIONS

	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	Total
Quantité m3/ha.	600	-	-	-	-	-	300	300	300	300	600	600	3300
Nbre. d'irrigat.	2	-	-	-	-	-	1	1	1	2	2	2	11

1.2. DONNEES CULTURALES/OBSERVATIONS

FUMURE MINERALE

2 kg d'ammonitre 33% par arbre, soit
140 kg/ha à 200 kg/ha, selon densité :
45 à 65 unités de N.

DENSITE

12 x 12, soit 70 arbres/ha ou 10x10m,
soit 100 arbres/ha.

TRAVAUX MECANQUES

Utilisation du canadien pour façons superficielles, et de scarificateur pour labour sans retournem. passage de l'adosseur pour confection des cuvettes d'irrigation (2 fois/an).

IRRIGATIONS

Mode d'irrigation : la cuvette, de superficie 36 m², 11 apports de 30 m³/m (300 m³)
soit au total, 3300 m³/ha.
voir tableau de répartition.

PROTECTION SANITAIRE

Deux parasites fréquents :
Paylle = diméthoate 30 gr/hl de matière active
Hylésine = diazinon 500 cc/hl
Recours à la SONAPROV en cas d'attaque généralisée

RECOLTE

Rendement par arbre = 40/50 kg.

Remarque : Le calendrier culturel est réalisable dans l'hypothèse d'absence de cultures intercalaires - Si des cultures intercalaires sont réalisées, ce qui est possible sur bandes larges de 6 mètres ou 4 m. en hiver comme en été, les façons culturales sont modifiées - Les apports d'eau pour les cultures intercalaires sont considérés comme bénéfiques pour l'olivier.

2.- GRENADIER

2.1. Calendrier culturel

Nature des travaux	Exécution	du Dala au				Observations
		Jour	Mois	Jour	Mois	
Labour 15 cm	T	15	Nov	15	Déc	Scarificateur
Désherbage du pied	M	15	Nov	15	Déc	
Taille	M	1er	Janv	15	Fév	
Traitement d'hiver	M	15	Janv	15	Fév	Oxychlo. de Cu 0,5kg/hl. et Oléopar. 1,5l/hl
Fumure azotée	M	1er	Mars	15	Mars	2qx/ha d'am. 33%
Façon sup. à dents	T	1er	Mars	15	Mars	Canadien
Confect. des planches d'irrigation	T	15	Mars	30	Mars	Adosseur
Irrigations	M	1er	Avril	30	Sept	voir tableau ci-dessous
Façon sup. à dents	T	1er	Juin	30	Juin	Canadien
Réfection des plan- ches d'irrigation	T	1er	Juin	30	Juin	Adosseur
Récolte	M	1er	Sept	15	Oct.	4T/6T ha.

Abréviations : T Traction mécanique
M Exécution manuelle

REPARTITION DES IRRIGATIONS

	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	Total
Quantité m ³ /ha	400	-	-	-	-	-	-	400	600	600	600	600	3.200
Nbre. d'irrig.	1	-	-	-	-	-	-	1	2	2	2	2	10

2.2. DONNEES CULTURALES/OBSERVATIONS

FUMURE MINERALE

66 unités de N, ou 2qx/ha d'ammonitre 33%

DENSITE

5x5 m, soit 400 arbres à l'hectare.

TRAVAUX MECANQUES

Utilisation du scarificateur pour le labour, du canadien pour les façons superficielles et de l'adosseur pour la confection des planches d'irrigation.

TAILLE

Légère (enlèvement du bois mort) et des rejets à la base du pied.

IRRIGATIONS

Mode d'irrigation : la planche.
8 apports de 30m/m (300 m³) et 2 apports de 40 mm (400 m³), soit au total 3200 m³/ha voir tableau de répartition.

PROTECTION SANITAIRE

Un traitement d'hiver insecticide et fongicide, concentration : 0,500 kg/hl d'oxychlorure de Cu.
1,5 l/hl d'oléoparathion.
à raison de 1000 l/ha de mélange.

RECOLTE

4 à 6 tonnes/ha., soit 8/12 kg arbre.

Remarque : Les cultures intercalaires sont déconseillées en raison de la densité/ha.

3.- ABRICOTIER

3.1.- Calendrier culturel

Nature des travaux	Exécution	D é l a i s				Observations
		Jour	Mois	Jour	Mois	
Apport de la fumure minérale P et K	M	15	Oct.	15	Nov.	100kg sup.45% 50kg sulf.pot/ha
Labour sans retourn. profondeur 15 cm	T	15	Oct.	15	Nov.	Scarificateur
Taille	M	1er	Déc.	15	Janv	
Labour	T	15	Fév.	28	Fév.	Enfouissement végét. exist.
Désherbage du pied	M	15	Fév.	28	Fév.	
Confection cuvet d'ir. (adasseur)	T	15	Fév.	28	Fév.	
Traitement hiver	M	1er	Janv	30	Janv.	Oxychlorure de Cu et aldéhyde- thion.
Façons superficielles à dents	T	20	Juin	15	Août	Juillet Août (deux)
Réfect. cuvettes d'irrig.(adasseur)	T	20	Juin	5	Juil.	
Apport de la fumure azotée	M	1	Fév.	15	Fév.	300kg/ha amm.33%
	M	25	Mars	5	Avril	
Irrigations	M	15	Fév.	30	Sept.	voir tableau ci-dessous
Récolte	M	20	Mai	1er	Juil.	60 kg/arbre 8 t./ha.

Abréviations : T traction mécanique

M Exécution manuelle

REPARTITION DES IRRIGATIONS

	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	Total
Quantité m3/ha	300	-	-	-	-	300	600	600	600	600	600	600	4.200
Nbre. d'irrig.	1	-	-	-	-	1	2	2	2	2	2	2	14

3.2. DONNEES CULTURALES/OBSERVATIONS

DENSITE

8x8 soit 150 arbres/ha et 10x10 ou 100 arbres/ha

FUMURE MINERALE

N 300 kg/ha. ammonitrate 33% en 2 apports ou 100 unités.

P 100 kg/ha super 45 % ou 45 unités

K 50 kg/ha sulfate potasse ou 25 unités

TRAVAUX MECANQUES

Utilisation de scarificateur à dents rigides pour un travail du sol superficiel éviter la détermination du système racinaire existant en surface (pas + de 10/15 cm) passage de l'edousseur pour confection des cuvettes d'irrigation : 2 fois/an.

TAILLE

Taille de nettoyage - pas de grosses plaies, en raison écoulement de gomme.

IRRIGATIONS

Mode d'irrigation : cuvettes de 4m x 4 m (16 m²). 14 apports de 300 m³ soit au total 4200 m³/ha. voir tableau de répartition.

PROTECTION SANITAIRE

Traitement d'hiver fin janv. = oxychlorure de cuivre.

- 500 gr/hl

- 1,5 l/hl oléoparathion

Oeufs insectes, larves, cryptogames (moniliose)

RECOLTE

60 kg/arbre soit à 1'ha. 6/8 tonnes.

Remarque : Les cultures intercalaires sont possibles sur bandes larges de 4 à 6 m, selon écartement des abricotiers.

4.- P E C H E R

4.1. Calendrier culturel.

Nature des travaux	Exécution	du D é l a i s au				Observations
		Jour	Mois	Jour	Mois	
Apport de la fumure minérale P et K	M	15	Oct	15	Nov.	100 kg/ha sup.45% 50 kg/ha sulf.pot
Labour d'enfouissm. (profondeur 15/18cm)	T	15	Oct.	15	Nov.	Scarificateur
Taille	M	15	Janv.	15	Févr.	
Traitement d'hiver	M	20	Janv	20	Févr.	Oléoparathion et oxychlor. de cuivre
Labour de printemps	T	15	Févr.	28	Févr	Scarificateur
Désherbage du pied	M	15	Févr.	28	Févr.	
Confection des cuvettes d'irrig.	T	25	Févr	5	Mars	Adosseur
Irrigations	M	1er	Mars	30	Sept.	14 apports de 30 m/m
Fumure azotée	M	25 15	Févr. Avril	5 30	Mars Avril	2 apports amm.33%
Façon superficielle (à dents)	T	1er	Juil	30	Aôut	Canadien (uno)
Traitement anti-parasitaires	M	1er	Avril	15	Juin	Phosdrino
Refaction cuvettes d'irrigation	T	1er	Juil.	30	Aôut	Adosseur
Récolte	M	1er	Juin	30	Aôut	40 kg/arbre.

Abréviations : T Traction mécanique
M Exécution manuelle

REPARTITION DES IRRIGATIONS

	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	Total
Quantité m3/ha.	600	-	-	-	-	-	600	600	600	600	600	600	4.200
Nbre. d'irrig.	2	-	-	-	-	-	2	2	2	2	2	2	14

4.2.- DONNEES CULTURALES/OBSERVATIONS

DENSITE

7 x 7 m soit 200 arbres/ha.
6 x 6 m soit 275 arbres/ha (cas de Hadyeb 7).

FUMURE MINERALE

N 300 kg/ha d'ammonitre 33% en 2 apports avant floraison et après nouaison, soit 100 unités.

P 100 kg/ha de super 45% ou 45 unités

K 50 kg/ha de sulfate de potasse ou 25 U.

TRAVAUX MECANQUES

Utilisation du scarificateur (dents rigides) pour les labours : sans retournement et travail superficiel du sol (enfouissement engrais ou végétation existante) utilisation du canadien pour façon superficielle et de l'adosseur pour confection des cuvettes.

TAILLE

Taille de rapprochement, pour éviter allongement des rameaux.

IRRIGATIONS

Mode d'irrigation : cuvettes de 4x4 m (16 m²) ou en planches, selon la densité, 14 apports de 30 m³/m (300 m³) soit au total 4200 m³/ha. voir tableau de répartition.

PROTECTION SANITAIRE

Un traitement d'hiver à base d'oxychorure de cuivre (500 gr./hl) et d'oléoparathion (1,5 l/hl) contre oeufs et larves d'insectes et cryptogames- traitements de printemps à base de phosdrine (350 cc/hl) contre pucerons = un à deux.

RECOLTE

Echelonnée sur 3 mois, selon le type de variétés. 8 à 11 tonnes/ha. selon variétés et densité.

Remarque : Les cultures intercalaires sont déconseillées en raison de la densité/ha.

5.- AMANDIER

5.1. Calendrier cultural

Nature des travaux	Exécution	Délais				Observat.
		du		au		
		Jour	Mois	Jour	Mois	
Labour sans retour.	T	15	Oct.	15	Nov.	Scarificateur
Taille	M	1er	Déc.	30	Déc.	
Façon superficielle (à dents)	T	1er	Janv.	15	Janv.	Canadien
Désherbage du pied	M	15	Mars	30	Mars	
Confection des cuvettes d'irrigation	t	1er	Janv.	15	Janv.	Adosseur
Irrigations	M	15	Janv.	1er	Juin	8 apports
Fumure azotée	M	1er	Janv.	15	Janv.	70kg/ha amm. 33 %
Façon superficielle (dents)	T	15	Juin	15	Août	Canadien (deux)
Traitements anti-parasitaires	T	1er	Avril	30	Mai	Phosdrine
Récolte en vert	M	1er	Mai	30	Juin	25/30 kg/arbre
en sec	M	15	Juil.	15	Août	8/9 kg/arbre

Abréviations : T Traction mécanique
M Exécution manuelle

REPARTITION DES IRRIGATIONS

	S	C	K	D	J	F	M	A	M	J	J	A	Total
Quantité m ³ /ha	-	-	-	-	300	300	600	600	600	-	-	-	2.400
Nombre d'irrig.	-	-	-	-	1	1	2	2	2	-	-	-	8

5.2.- DONNEES CULTURALES/OBSERVATIONS

DENSITE

12x12 m, soit 70 arbres/ha.
en intercalaire avec oliviers dans
certains périmètres (Bir M'Zara et
Bir Badra). ou 9x9 m, soit 120 arbres/ha.

FUMURE MINERALE

70 kg/ha d'ammonitre 33% ou 1 kg par
arbre épandu dans la cuvette (21 unités
de N)

TRAVAUX MECANIQUES

Utilisation du scarificateur pour le labour
du canadien pour les façons superficielles
et de l'adosseur pour la confection des
cuvettes d'irrigation.

TAILLE

Légère (enlèvement du bois mort)

IRRIGATIONS

Mode d'irrigation = cuvettes de 4x4, soit
16 m², 8 apports de 30 m³/m (300 m³) soit
au total 2400 m³/ha. voir tableau de
répartition.

PROTECTION SANITAIRE

Traitements à base de phosdrino (350cc/hl)
contre pucerons - un à deux traitements.

RECOLTE

2 T/ha d'amandes fraîches (en vert) ou
6 qx/ha. d'amandes écalées.

Remarque : Les cultures intercalaires sont possibles sur bandes
larges de 6 m.

6.- P I S T A C H I E R

6.1. Calendrier cultural

Nature des travaux	Exécution	du Début au				Observat.
		Jour	mois	Jour	mois	
Labour superficiel sans retournement	T	15	Sept.	15	Oct.	Sacrificat.
Taille légère	M	15	Nov.	15	Déc.	
Façon superficielle	T	15	Fév.	15	Mars	Canadien
Epend. fumure azotée	M	15	Mars	30	Mars	1/2 kg/arbre amm. 33 %
	M	15	Mai	30	Mai	" "
Confect. cuvette d'ir.	T	15	Fév.	15	Mars	adosseur
Irrigations	M	15	Mars	30	Avril	
Polliniset. artificielle	M	10	Avril	30	Avril	
Façon superficielle	T	10	Juin	10	Juil.	Canadien
Réfect. cuvette d'ir.	T	10	Juin	10	Juil.	adosseur
Protection sanitaire	M	1er	Mai	30	Juin	Monèbe
Récolte	M	1er	Avril	15	Avril	

Abréviations : T Traction mécanique
M Exécution manuelle

Répartition des irrigations

	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	Total
Quantité m ³ /ha	-	-	-	-	-	-	300	300	600	600	600	600	3.000
Nbre. d'irrig.	-	-	-	-	-	-	1	1	2	2	2	2	10

6.2.- DONNEES CULTURALES/OBSERVATIONS

DENSITE

10 x 10, soit 100 arbres/ha.

FUMURE MINERALE

1 kg /arbre d'ammonitre 33%, ou 33 unités de N, $\frac{1}{2}$ en mars et $\frac{1}{2}$ en mai épandu dans la cuvette d'irrigation.

POLLINISATION

artificielle (poudrage manuel à l'aide de toile de sac, après récolte et séchage du pollen)

TRAVAUX MECANQUES

Utilisation du scarificateur (dents rigides) pour labour sans retournement canadien pour les façons superficielles, et adosseur pour confection des cuvettes d'irrigation.

TAILLE

Suppression du bois mort, raccourcissement des branches trop longues, trop faibles et mal placées.

IRRIGATIONS

Mode d'irrigation = cuvettes de 4 x 4 m, soit 16 m², 10 apports de 30m/m (300 m³) soit au total 3.000 m³/ha. voir tableau de répartition.

PROTECTION SANITAIRE

Traitement à base de manèbe 300 gr/hl.) contre la septoriose, 2 traitements mai/Juin.

RECOLTE

1,50 kg à 2 kg/arbre de fruits secs, soit environ 150 à 200 kg/ha.

Remarque : Sur les périmètres, les pistachiers sont souvent plantés en intercalaires d'autres arbres fruitiers, oliviers principalement.

23